RCS : NIMES
Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00287
Numéro SIREN : 451 224 943
Nom ou dénomination : AB2M

Ce dépôt a été enregistré le 27/12/2022 sous le numéro de dépôt B2022/021700

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	30/06/2022	30/06/2021
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 530	2 530		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	54 830	8 729	46 101	10 330
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	11 699	9 225	2 475	491
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 657		5 657	2 870
ACTIF IMMOBILISE	**74 716**	**20 484**	**54 233**	**13 690**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	66 986		66 986	38 127
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	848 197	94 678	753 519	479 646
Autres créances	548 800	1 394	547 406	758 599
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	150 000	3 145	146 855	147 895
(dont actions propres :)				
Disponibilités	268 600		268 600	245 362
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	8 397		8 397	1 289
ACTIF CIRCULANT	**1 890 979**	**99 217**	**1 791 762**	**1 670 918**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**1 965 696**	**119 701**	**1 845 995**	**1 684 608**

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Bilan - Passif

Rubriques			30/06/2022	30/06/2021
Capital social ou individuel	(dont versé :	15 000)	15 000	15 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale			1 500	1 500
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)	978 583	973 595
Report à nouveau				
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			315 239	234 988
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			**1 310 323**	**1 225 083**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
PROVISIONS				
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			344 767	342 764
Dettes fiscales et sociales			127 446	91 939
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			63 460	24 823
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				
DETTES			**535 672**	**459 525**
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL			**1 845 995**	**1 684 608**

Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	30/06/2022	30/06/2021
Ventes de marchandises	3 692 210		3 692 210	3 445 301
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**3 692 210**		**3 692 210**	**3 445 301**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 998	5 313
Autres produits			53	47
PRODUITS D'EXPLOITATION			**3 695 261**	**3 450 661**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			2 502 028	2 327 231
Variation de stock (marchandises)			-28 859	9 899
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			894	982
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			159 227	157 222
Impôts, taxes et versements assimilés			18 047	16 544
Salaires et traitements			409 892	406 115
Charges sociales			154 912	155 509
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 543	1 917
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			48 941	48 630
Dotations aux provisions				
Autres charges			11	100
CHARGES D'EXPLOITATION			**3 268 636**	**3 124 150**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**426 625**	**326 511**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			8 796	10 911
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			**8 796**	**10 911**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			1 040	831
Intérêts et charges assimilées			539	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**1 578**	**831**
RESULTAT FINANCIER			**7 218**	**10 080**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**433 843**	**336 591**

Rubriques	30/06/2022	30/06/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 322
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		**1 322**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		7 346
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		**7 346**
RESULTAT EXCEPTIONNEL		**-6 024**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	118 604	95 579
TOTAL DES PRODUITS	**3 704 057**	**3 462 894**
TOTAL DES CHARGES	**3 388 818**	**3 227 906**
BENEFICE OU PERTE	**315 239**	**234 988**

Annexes

Présentation de la société et faits marquants de l'exercice

Présentation de la société

AB2M, créée en 2004, est spécialisée dans le secteur d'activité du commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé. La durée de l'exercice est de 12 mois et s'étend sur la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2022 est de 1 845 995 euros. Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat de : 315 239 euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits marquants de l'exercice

Mouvement des Commissaires aux comptes

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 20 décembre 2021, il résulte que les mandats du cabinet BMA AUDIT, sis 17, rue des Palourdes, BP 6, 34750 Villeneuve-lès-Maguelone, commissaire aux comptes titulaire, et de BMA EXPERTS situé 17, rue des Palourdes, BP 6, 34750 Villeneuve-lès Maguelone, commissaire aux comptes suppléant, étant arrivés à expiration, et après avoir constaté que la société n'avait pas dépassé à la clôture de l'exercice deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un commissaire aux comptes titulaire et d'un commissaire aux comptes suppléant pendant les deux exercices précédant l'expiration des mandats, l'associé unique a décidé de ne pas procéder à la désignation de commissaires aux comptes en remplacement du cabinet BMA AUDIT, commissaire aux comptes titulaire et du cabinet BMA EXPERTS, commissaire aux comptes suppléant.

Intégration fiscale

Depuis le 1er juillet 2021, une convention d'intégration fiscale a été conclue avec la SA BASTIDE LE CONFORT MEDICAL (société mère).

Principes, règles et méthodes comptables

Règles générales

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2020-09 du 4 décembre 2020 modifiant le règlement comptable ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.
Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

Type d'immobilisation	Durée
Logiciels informatiques :	Linéaire – 1 ans
Constructions :	Linéaire – 10 ans
Matériel et outillage :	Linéaire – 5 à 6 ans
Installations générales :	Linéaire – 5 à 10 ans
Matériel de transport :	Linéaire – 3 à 5 ans
Matériel et Mobilier de bureau :	Linéaire – 4 à 5 ans

Immobilisations incorporelles

Les droits au bail sont évalués à leur coût d'acquisition.
Les fonds de commerces sont évalués à la fin de chaque exercice sur la base des flux de trésorerie prévisionnels.

Une dépréciation à la clôture est constatée si l'évaluation par cette méthode est inférieure à la valeur historique.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".
La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.
Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur de vente HTVA et le coût d'achat des marchandises est constituée lorsque la valeur de vente est inférieure au coût d'achat.

Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'un risque de non recouvrement existe à la clôture de l'exercice.

Informations complémentaires relatives au bilan

Variation des capitaux propres

	30 juin 2022	30 juin 2021
Valeur brute au début de l'exercice	**1 225 083**	**1 290 096**
Augmentation de capital (hors incorporation de réserves)		
Augmentation de la prime d'émission		
Augmentation de la prime de fusion		
Dividendes distribués au titre de l'exercice précédent	- 230 000	- 300 000
Autres répartitions		
Provisions réglementées		
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	**995 083**	**990 096**
Résultat de l'exercice	315 239	234 988
VALEUR A LA FIN DE L'EXERCICE	1 310 323	1 225 083

AB2M
Société par actions simplifiée au capital de 15.000 euros
Siège social : 12, avenue de la Dame - Zone Euro 2000, 30132 CAISSARGUES
451 224 943 RCS NIMES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 13 DECEMBRE 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2022 s'élevant à 315.239 euros de la manière suivante :

Origine :

Bénéfice de l'exercice 315.239 euros

Affectation :

A titre de dividendes à l'associé unique 315.000 euros

Le solde *239 euros*

En totalité au compte "Autres réserves" qui s'élève ainsi à 978.822 euros après affectation

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2022 éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 315.000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividendes		Autres revenus distribués
	Eligibles à l'abattement de 40%	Non éligibles à l'abattement de 40%	
30/06/2019	275.000 €	-	-
30/06/2020	300.000 €	-	-
30/06/2021	230. 000 €	-	-

Certifié conforme

Le Président
BASTIDE GROUPE
Représentée par Olivier JOURDNANNEY